**S O C I E T E D E D E V E L O P P E M E N T** 

# D U S U D – O U E S T L A U S A N N E

**ZONE 30 à l’avenue de Montoie**

L’opposition formée par le Comité pendant la période Covid19 a débouché sur une rencontre le 17 juin avec Mme la directrice en charge de la mobilité, Mme Florence Germond et de la cheffe de projet Mme Maëlle Buyck.

Voici ce qui en ressort :

**1° De manière générale**

Le Comité salue les mesures envisagées globalement par la Ville. De ce fait Montoie deviendra une rue de quartier et non une voie de transit pour l’accès à l’autoroute, le trafic étant reporté sur l’avenue de Provence. Il est sensible à la « priorité » portée à la sécurité des enfants fréquentant l’école de Montoie.

***2°* Réduction du gabarit**

Pour mémoire il y allait de la réduction à 3.80m du gabarit de la route, ne permettant pas le croisement de deux voitures, à la hauteur des deux passages de sécurité sis de part et d’autre du chemin du Couchant et plus spécifiquement des effets engendrés par une augmentation de la pollution en raison du redémarrage des véhicules notamment à la montée. A noter qu’entre les deux zones protégées, le croisement sera possible le gabarit étant reporté à 5.70m.

Inclure photo Montoie zone 30 pour JO

A cet argument a été opposé le fait que la réduction de la vitesse à 30kmh était de nature ipso facto à réduire les émissions de CO2 comme il l’a été objectivé en d’autres endroits de la ville. A cela s’ajoute le fait que la route accuse un faible pourcentage de déclivité (2-3 %). Le comité admet volontiers cette analyse.

**3° Report de trafic**

Pour mémoire, le report de trafic induit par l’aménagement de la zone 30, était un élément fort de l’opposition. La Ville est très sensible à cet argument. Emboîtant le pas à une initiative de la SDSO, elle prévoit de placer le tronçon entre le giratoire des Figuiers et celui de Montoie-Cour en zone 30 planifiée pour 2022 avec les effets escomptés que le trafic provenant de l’autoroute utilise l’avenue des Figuiers. A cela s’ajoute aussi et surtout la sécurité des enfants allant à la petite école de Cour.Dans ce sens toutes les dispositions seront prises pour supprimer les panneaux « autoroute » au giratoire de Montoie-Montelly et celui portant l’indication « Montoie » au débouché du giratoire de la Maladière sur l’avenue de Montoie.

**3° Places de parc dans la partie inférieure de l’avenue de Montoie (nord du giratoire Montoie-Cour) et parking du cimetière**

En fait deux à trois places zone bleue voitures seront supprimées. Elles seront au nombre de 10 contre 19 mais complétées par des places aménagées pour les motos tout comme des arceaux pour les vélos. Dont acte.

Quant à l’idée d’utiliser le parking du cimetière, si elle a été jugée intéressante, elle engendre des aménagements importants synonymes de coûts non négligeables. Dont acte

**En conclusion**

Vu les circonstances – Covid19 – le Comité a pris sur lui la décision de se satisfaire des explications fournies par la Ville et des mesures qu’elle entend prendre en particulier au sujet du report de trafic afin de ne pas déprécier le but fondamentalement recherché de faire de l’avenue de Montoie **une vraie rue de quartier et sécurisée**. En conséquence de quoi elle a retiré son opposition.

**La suite**

L’exécution des travaux interviendra, si tout va bien entre août/septembre 2020 et début 2021. Cela impliquera quelques restrictions temporaires de circulation notamment par l’impossibilité de monter l’avenue de Montoie voire une interdiction très temporaire aussi de circuler dans le deux sens sur le tronçon nord. Les sorties des divers chemins sont garanties.

**L’arbre vénérable**

Le secteur de la SDSO recouvre plusieurs arbres inscrits au patrimoine de la Ville. Il s’agit notamment de mûrier de Montoie, du noyer de Contigny, du Pin de Montelly et celui qui retient ce jour toute notre attention : **le tilleul de Bon Abri.**

Photo à inclure Tilleul Bon Abri pour JO

S’il n’avait pas pareille ampleur, le tilleul de Bon-Abri, avec le lac en arrière-plan, pourrait être vu comme une œuvre du peintre Burnand.

La presse à grand tirage s’est faîte l’écho de l’événement ces derniers jours. La SDSO ne pouvait passer sur silence ce qui affecte ce monument sis à la croisée du chemin du Languedoc et du chemin de Bon-Abri et âgé de plus de 200 ans. Atteint de faiblesses d’importance et mettant en doute sa sécurité, il a fait l’objet d’un ingénieux système de renforcement. Mais le commentaire ne serait pas complet si l’on ne parlait pas de celles et ceux qui, en toute discrétion, ont bénéficié de son ombrage pour partager des moments privilégiés de leur jeunesse. Mais les temps changent et les usages aussi.

**Longue vie à notre tilleul.**

**Information**

Fermé en juin 2017, le Café de Montelly est ouvert depuis le 29 mai**.**

Pour le Comité

Jean-Daniel Henchoz